

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
15 décembre 2017
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-douzième session
Point 65 de l'ordre du jour
Consolidation et pérennisation de la paix

Conseil de sécurité
Soixante-douzième année

**Lettre datée du 15 décembre 2017, adressée au Secrétaire
général par les Représentants permanents de l'Allemagne,
l'Espagne et la Namibie auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

L'Espagne, de concert avec l'Allemagne et la Namibie, a l'honneur de vous faire tenir ci-joint une note de synthèse du Président de la réunion du Groupe d'experts du Réseau des coordonnateurs nationaux pour les femmes et la paix et la sécurité, conjointement organisée par les trois pays et tenu à l'Institut international pour la paix, le 30 novembre 2017 à New York (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 65 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de l'Allemagne
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Christoph **Heusgen**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la Namibie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Neville Melvin **Gertze**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de l'Espagne
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Román **Oyarzun**



**Annexe à la lettre datée du 15 décembre 2017 adressée
au Secrétaire général par les Représentants permanents
de l'Allemagne, l'Espagne et la Namibie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Réseau des coordonnateurs nationaux pour les femmes
et la paix et la sécurité : synthèse de la réunion du Groupe
d'experts (New York – 30 novembre 2017)**

Introduction

En collaboration avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et l'Institut international pour la paix, la troïka du Réseau de coordonnateurs nationaux pour les femmes et la paix et la sécurité (Allemagne, Espagne, Namibie) a convoqué une réunion du Groupe d'experts le 30 novembre 2017 à New York. Cette manifestation visait les experts de la question de femmes et de la paix et de la sécurité qui sont basés à New York et membres du Réseau ou représentants de la société civile. Tenue au siège de l'Institut international pour la paix, elle a offert aux participants l'occasion d'échanger des vues sur leurs attentes concernant le rôle que le Réseau devait jouer pour accélérer la pleine mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité et de planifier les étapes à venir. La réunion a également permis au Groupe d'experts de formuler des observations aux fins du projet de directives techniques pour les opérations du Réseau et sur les principaux sujets de débat qui seraient couverts lors de la prochaine réunion du Réseau, dont la tenue était prévue à Berlin en avril 2018.

Historique

Le Réseau des coordonnateurs nationaux pour les femmes et la paix et la sécurité a été créé en Espagne et inauguré en octobre 2015 à l'occasion d'un examen de haut niveau de la mise en œuvre de la résolution [1325 \(2000\)](#) du Conseil de sécurité. La réunion inaugurale du Réseau s'est tenue en septembre 2016. Le Réseau a pour but d'aider les États Membres et les organisations régionales à améliorer et renforcer leur application du programme pour les femmes et la paix et la sécurité, en œuvrant en faveur d'initiatives concrètes qui doivent initier des processus de prise de décision.

En tant que forum transrégional informel, le Réseau affirme que les États Membres et les organisations régionales sont les acteurs les plus influents dans l'application du programme pour les femmes et la paix et la sécurité, et que c'est à eux qu'il incombe au premier chef de veiller à ce que les engagements et obligations à l'échelle mondiale soient intégrés dans les politiques et législations nationales. L'Espagne a assumé la Présidence du Réseau en 2017, l'Allemagne lui succèdera en 2018, puis la Namibie en 2019. ONU-Femmes assure le secrétariat du Réseau. Ayant un rôle important à jouer dans la mise en œuvre et le suivi du programme, la société civile remplit une fonction consultative permanente dans les travaux du Réseau. Le secrétariat a mis au point un bulletin d'information, qui permettra de faire connaître régulièrement les meilleures pratiques ainsi que les ressources et initiatives concernant les femmes et la paix et la sécurité.

En avril 2017, le Réseau a tenu, à Alicante (Espagne), sa première réunion, axée sur les plans d'action nationaux concernant les femmes et la paix et la sécurité. La deuxième réunion du Réseau s'est tenue à New York en septembre 2017 en marge du débat général de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale, pour laquelle l'accent a été mis sur la promotion de la participation des femmes et la prise en compte de la problématique femmes-hommes dans la prévention des

conflits et le secteur de la sécurité. La première édition du bulletin d'information a été diffusée en octobre 2017.

Allocution d'ouverture

Dans son allocution d'ouverture, la Conseillère à la Mission permanente de l'Espagne auprès de l'Organisation des Nations Unies, Victoria Ortega Gutiérrez, a fait observer qu'au-delà de l'étude mondiale sur l'application de la résolution [1325 \(2000\)](#) sur les femmes et la paix et la sécurité, les États Membres devaient prendre la responsabilité du programme y afférent. Elle a relevé que le Réseau avait été instauré dans le cadre de l'engagement pris par l'Espagne lors de l'examen de haut niveau de l'application de la résolution [1325 \(2000\)](#), mené en octobre 2015. L'idée était de créer un outil encourageant les États Membres à améliorer la tenue de leurs engagements au titre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité aux niveaux national et régional. M^{me} Ortega s'est félicitée de l'objectif de la réunion du Groupe d'experts, qui était d'examiner comment le Réseau pouvait apporter une valeur ajoutée et compléter les réseaux existants dans le domaine. Elle a rappelé que l'idée de recourir à un représentant de haut niveau, soit du Ministère des affaires étrangères, soit du Ministère de la défense, comme coordonnateur auprès du Réseau visait à encourager une meilleure coordination des politiques relatives aux femmes et à la paix et à la sécurité dans tous les ministères et donner au Réseau la possibilité d'avoir une influence sur les méthodes de travail des coordonnateurs.

Quant aux arrangements institutionnels du Réseau, M^{me} Ortega a noté qu'ONU-Femmes assurait actuellement le secrétariat du Réseau et que le bulletin d'information offrait une excellente occasion de mettre en commun, à un rythme mensuel ou bimensuel, les enseignements tirés de l'action menée à l'échelle nationale et régionale. Elle a fait observer que, pour l'avenir, la réunion du Groupe d'experts avait pour objectif de répondre aux attentes des coordonnateurs du Réseau en 2018 et 2019. Elle a rappelé que des recommandations très fermes étaient ressorties de la réunion tenue à Alicante et que le débat se poursuivait à Berlin.

Dans son intervention, le Deuxième Secrétaire à la Mission permanente de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies, Andreas Glossner, a souligné que le Réseau de coordonnateurs était un réseau et non pas une série de réunions. Il a annoncé que la réunion du Réseau en 2018 se tiendrait à Berlin, les 9 et 10 avril. M. Glossner a également annoncé les quatre grands thèmes proposés pour le débat de Berlin et encouragé les participants à y contribuer : a) la formation d'alliances, en particulier au niveau régional, y compris avec l'Union africaine, l'Union européenne et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe ; b) la mise en œuvre et l'intégration du programme pour les femmes et la paix et la sécurité à travers les capitales ; c) un aspect de la violence sexuelle liée aux conflits (l'Allemagne a étroitement collaboré avec le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargé de la question des violences sexuelles commises en période de conflit) ; d) la poursuite du débat ouvert à Alicante. M. Glossner a également souligné qu'il importait d'associer la société civile à la réunion de 2018.

La Deuxième Secrétaire à la Mission permanente de la Namibie auprès de l'Organisation des Nations Unies, Lahya Shikongo, a salué les travaux du Réseau et noté que la participation la Namibie au Réseau avait contribué à la décision prise par le pays de lancer le processus d'élaboration de son premier plan d'action national. Elle a réaffirmé l'engagement pris par la Namibie de contribuer au Réseau et d'en assurer la Présidence en 2019. Elle a souligné que la Namibie était très favorable à la participation de la société civile au Réseau et à la tenue de consultations au niveau national.

Dans ses remarques liminaires, la conseillère principale à la Section Paix et sécurité d'ONU-Femmes, Päivi Kannisto, a réaffirmé qu'ONU-Femmes était déterminée à assurer le secrétariat du Réseau. Elle s'est félicitée de l'initiative prise par certains États Membres de faire avancer le programme pour les femmes et la paix et la sécurité. Elle a fait observer que la réunion du Groupe d'experts était l'occasion d'examiner les meilleures pratiques, ainsi que les mesures qui se sont avérées efficaces – ou inefficaces – avant le vingtième anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 (2000). Elle a indiqué que des opportunités se présentaient, notamment : les points de convergence entre le programme pour les femmes et la paix et la sécurité, la thématique de la pérennisation de la paix et le programme de développement durable ; la multiplication des plans d'action nationaux ; la synergie entre les plans d'action nationaux pour l'application de la résolution 1325 (2000) et les plans d'action pour la prévention de l'extrémisme violent ; la nécessité de mobiliser des ressources et d'éviter les coupes budgétaires dans les ressources consacrés à la connaissance de la problématique femmes-hommes dans le cadre du maintien de la paix ; ainsi que le besoin de coopération transfrontière entre États.

Débat

Animé par la chargée de recherche à l'Institut international pour la paix, Sarah Taylor, et mené selon les règles de Chatham House, le débat a porté sur les points suivants :

- **Positionnement stratégique.** S'agissant de la célébration, en 2020, du vingtième anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 (2000), de quelle façon le Réseau peut-il orienter ses activités en 2018 et 2019 pour avoir une incidence maximum aux niveaux national et régional ?
- **Participation au Réseau.** Comment les directives techniques pour les opérations du Réseau et ses initiatives peuvent-elles encourager l'augmentation du nombre d'adhérents et la participation active au Réseau ?
- **Diffusion de connaissances.** Quel type de contenu le bulletin d'information du Réseau des coordonnateurs devrait-il proposer ?

On trouvera ci-après certaines des principales observations formulées à l'occasion du débat.

Fonctionnement et composition du Réseau

Il a été souligné que le Réseau était bien placé pour mobiliser les parties prenantes au niveau régional et national en faveur du programme pour les femmes et la paix et la sécurité et qu'il importait que la troïka conserve son équilibre car elle représentait un concept favorisant la cohérence. Il a été réaffirmé que le Réseau devait maintenir la dynamique favorisant l'adhésion de ses membres ainsi qu'une représentation régionale équilibrée. En outre, il a été noté qu'il importait d'assurer la viabilité et l'élan de l'initiative, en particulier s'agissant du financement de son secrétariat. Il a été recommandé que le Réseau prenne l'initiative de sensibiliser de potentiels nouveaux membres et leur démontre, à travers ses travaux, en quoi ils gagneraient à adhérer. Il a été observé qu'il fallait certes envisager la charge de travail de façon réaliste mais aussi que les membres actuels devaient être plus actifs. Il a été recommandé de tenir une réunion avec les organisations régionales afin de familiariser leurs membres avec le Réseau et les encourager à y adhérer. Il a été souligné que le Réseau devait être ouvert à l'adhésion de tous les États Membres, indépendamment de leur niveau de compétence concernant la question des femmes et de la paix et de la sécurité.

Stratégies de mise en œuvre de la résolution 1325 (2000)

S'agissant des plans d'action nationaux pour la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000), il a été noté que, dans le cadre de l'élaboration des troisième ou quatrième plans d'action nationaux par les États Membres, un large éventail de ministères devait participer à cette mise en œuvre. À titre d'exemple, il a été fait mention du plan d'action national du Canada, qui faisait intervenir six ministères différents. Lorsqu'il existait un plan d'action régional, il a été recommandé de créer des synergies entre les plans nationaux et régionaux pour favoriser leur efficacité respective. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a été citée en exemple car son Centre pour le développement du genre cherchait à établir des ponts entre le plan d'action régional de la Communauté et les plans d'action nationaux et à tirer parti de ces derniers aux fins du plan régional. Une tendance problématique a été mise en relief pour qu'y soit apportée une solution. En effet, il a été constaté que les parties prenantes se mobilisaient généralement de façon très dynamique lors de l'établissement d'un plan d'action national aux fins de l'application de la résolution 1325 (2000) mais que l'enthousiasme retombait et les financements nécessaires n'étaient pas assurés une fois que le plan avait été adopté. Il a été avancé qu'il était nécessaire que les États financent les plans d'action nationaux sans compter uniquement sur les ministères consacrés à la problématique femmes-hommes ou sur l'aide publique au développement. Il a été noté que le manuel de calcul des coûts établi par Global Network of Women Peacebuilders exposait différentes possibilités de financement. Il a été suggéré qu'un des moyens de favoriser l'application de la résolution pourrait être d'honorer les États Membres qui avaient réussi à mettre en œuvre leurs plans d'action nationaux.

L'importance de la formation d'alliances a été soulignée. De même, l'idée de « jumelage » entre pays en développement et pays développés a été saluée comme une bonne pratique, à l'instar du jumelage entre les plans d'action nationaux respectifs de la Namibie et de la Norvège. Parmi les autres bonnes pratiques recensées, il a été fait état de l'établissement, au niveau national et au niveau des districts, de comités directeurs intersectoriels chargés de l'application de la résolution 1325 (2000), comme cela a été fait en République démocratique du Congo et en Sierra Leone.

D'autres questions importantes ont été soulevées, parmi lesquelles la nécessité d'assurer la cohérence et l'harmonisation des financements afin d'éviter le chevauchement d'initiatives. Il a également été recommandé que le Réseau s'emploie à surmonter les cloisonnements entre le développement et la paix et la sécurité et à faire en sorte que les voix des femmes au niveau local soient entendues. De plus, il a été recommandé que le Réseau étudie les moyens d'encourager la communauté internationale à examiner les causes profondes de l'inégalité entre les sexes.

Diffusion des connaissances

Il a été noté qu'il convenait de se féliciter que le Réseau serve de ressource aux États Membres qui établissaient leur plan d'action national. Les participants ont également souligné la nécessité d'optimiser le partage de l'information. Les États Membres devraient, par exemple, contribuer au bulletin d'information en partageant leurs meilleures pratiques et les enseignements qu'ils ont tirés de leur expérience. De même le bulletin pourrait également ménager aux représentants de société civile un espace d'expression où ils pourraient faire part de leur collaboration avec les États Membres. Pour que le bulletin d'information suscite l'intérêt des lecteurs, il a été recommandé qu'il présente les aspects novateurs et intéressants de certains produits

de connaissance, comme des segments remarquables de plans d'action nationaux. De même, le bulletin pourrait contenir des informations sur les progrès accomplis en ce qui concerne les plans d'action nationaux, comme la liste établie par ONU-Femmes. Il a été suggéré qu'un espace soit réservé à un coordonnateur différent dans chaque édition du bulletin. Il a été demandé que le Réseau partage les meilleures pratiques en matière de financement d'organisations locales. Des participants ont dit espérer que la réunion de Berlin offrirait l'opportunité d'examiner plus avant la question de savoir comment les coordonnateurs pouvaient dialoguer avec les parties prenantes au niveau local et partager des informations ou en recevoir au niveau local également.

Il a été recommandé qu'il soit rappelé aux membres du Réseau que tous les documents des réunions du Réseau et le bulletin d'information étaient publics et pouvaient être largement diffusés. Dans le même ordre d'idées, il a été noté qu'il serait bon de maintenir la pratique consistant à demander la diffusion de la note de synthèse du Président comme document du Conseil de sécurité, afin de tenir les membres des Nations Unies informés des résultats de fond du Réseau. Il a également été recommandé que le Réseau examine les possibilités de diffuser la note de synthèse du Président par le truchement de mécanismes régionaux.

Observations finales

En conclusion, M^{me} Ortega et M. Glossner ont remercié les participants pour la qualité du débat et les points soulevés. Ils ont fait observer qu'à l'approche du vingtième anniversaire de l'adoption de la résolution [1325 \(2000\)](#), le débat sur la mise en pratique de toutes les contributions de fond se poursuivrait à Berlin. Ils ont instamment prié les États Membres de manifester leur intérêt s'ils souhaitaient assurer la Présidence du Réseau en 2020 et au-delà.